

Frethun-Bulletin trimestriel

Ma Ville agit, Frethun avance !

Mars 2022



Ce début d'année 2022, amputé de sa traditionnelle cérémonie de vœux à la population reste marquée par un certain espoir dans notre capacité à surmonter enfin la crise sanitaire. Si la guerre en Ukraine semble l'occulter ces dernières semaines, la covid-19 fait toujours partie de nos vies mais nous voyons enfin le bout du tunnel ! L'occasion pour nous, Fréthunoises et Fréthunois, de se revoir enfin ! Bonne lecture....

Le Maire, Guy Heddebaux

Bienvenue à Frethun

La bienvenue à Frethun est le reflet de l'état d'esprit et de l'accueil que la commune réserve à tous ceux qui la traverse et à ceux qui ont choisi d'y habiter. Réalisé par l'entreprise fréthunoise CATIS, ce panneau est en acier CORTEN. Ce matériau que vous

retrouverez également devant le gymnase de Frethun est utilisé en architecture, en paysagisme, en construction et en sculpture d'extérieur, pour son aspect et sa résistance aux conditions atmosphériques. Des plaques aux couleurs de la commune seront positionnées prochainement à l'arrière accompagné d'un éclairage sur le devant pour améliorer sa visibilité.



Un service Technique & Espaces verts toujours à pieds d'œuvre...

Nos huit agents techniques polyvalents n'ont pas chômé en ce début d'année et, en plus de contribuer à l'entretien et à la valorisation et l'embellissement des espaces publics et des bâtiments communaux, ils ont créé une zone de stationnement règlementée dite « Zone Bleue » Rue de la Gare et sur une partie de la Rue Principale à proximité, réparé et sécurisé l'aire de jeux pour le plus grand bonheur des plus petits, repeint la grande charrette du rond-point de la mairie, procédé au marquage au sol dans la commune (passage piétons, pistes cyclables, place de stationnement....), géré la collecte des dons en faveur des Ukrainiens, en plus des dégâts que la tempête Eunice a provoqué sur la commune et qu'ils leur a fallu réparer ! Un grand Merci à eux !



Le parking de la boulangerie réhabilité

La commune a sollicité une entreprise en fin d'année dernière pour que le parking de la boulangerie soit réhabilité afin de garantir à tous les usagers des conditions de sécurité et de qualité de circulation adéquates.



C'est le printemps !

Bien plus qu'une simple question de fleurissement, l'embellissement du cadre de vie est un enjeu essentiel pour le bien-être de nos habitants et pour l'attractivité de notre territoire. Les rayons généreux du soleil de ces derniers jours ont fait sortir de terre jonquilles, tulipes, narcisses, un peu partout sur la commune.... N'oubliez pas vous aussi d'embellir votre commune en fleurissant votre jardin et en participant à notre traditionnel concours des maisons fleuries 2022 ! Inscriptions courant Mai !



Vote du Budget 2022 à l'unanimité

Lors de la séance du 28 Mars dernier, le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2021 et voté le budget primitif 2022. Ce dernier reste raisonnable, prudent mais néanmoins ambitieux et s'élève à 3 150 000,00 € en Fonctionnement et 2 230 000,00 € en Investissement. La commune n'emprunte pas et autofinance à 70% ces investissements, le reste étant financés par des subventions. Les taux de taxes foncières ont aussi été votés lors de cette même séance et restent inchangés depuis plus de 10 ans

Prescription de l'élaboration du PLUi

Par délibération du 3 Février 2022 le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Grand Calais a décidé de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sur les 14 communes de son territoire, point de départ de l'élaboration du futur document d'urbanisme. Grand Calais entend mener une démarche globale et intégratrice pour déterminer sa politique d'aménagement du territoire. Ce PLUi permettra de poser un cadre de règles d'urbanisme homogène sur l'intercommunalité, tout en tenant compte des spécificités de chaque commune.

Marchés publics

La commune a décidé par délibération en Conseil Municipal d'attribuer le marché public de travaux de rénovation de l'éclairage public en LED de la commune à l'entreprise HP ELEC pour un montant de 270 199 € HT réparti sur 3 ans. L'éclairage public représente une lourde des charges et plus d'un tiers des dépenses liées à l'énergie. Il est le premier poste de consommation en dépenses d'électricité d'une commune. Et son cout est en constante augmentation. La LED constitue un potentiel d'économie d'énergie important tout en respectant 2 objectifs fondamentaux que sont le confort et la sécurité des usagers. Les prochains marchés publics lancés par la commune à attribuer seront :

- 1) Travaux de réhabilitation énergétique de l'école primaire
- 2) Fourniture de repas pour la cantine scolaire 2022/2026

Elagage des arbres rue Principale



La commune a fait élaguer plus d'une centaine d'arbres le long de la rue Principale pour entretenir leur santé mais aussi en prévention afin de s'assurer que les branches mortes ne casseront pas notamment en période de grands vents ou qu'ils ne deviennent un danger sur le domaine public.

Bientôt 16 Ans ! Recensement Citoyen



Conformément à la loi, tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit leur anniversaire. Cette démarche est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens et concours (brevet, CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...). Pour cela, ils doivent se présenter en mairie ou se faire représenter par leur représentant légal (parent, tuteur...) muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Tous savoir sur les Elections

Cette année, tous les citoyens français sont appelés aux urnes dans le cadre de l'élection présidentielle et des élections législatives

ÉLECTIONS	PROCHAINS VOTES	MANDAT
Présidentielle	1 ^{er} tour : dimanche 10 avril 2022 2 nd tour : dimanche 24 avril 2022	5 ans
Législatives	1 ^{er} tour : dimanche 12 juin 2022 2 nd tour : dimanche 19 juin 2022	5 ans

QUI PEUT VOTER ?

Pour pouvoir voter, un électeur doit :

- avoir au moins 18 ans,
- être de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE,
- être inscrit sur les listes électorales,
- jouir de ses droits civils ou politiques.

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT DANS VOTRE COMMUNE ?

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit dans votre commune, vous pouvez utiliser le télé service : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

VOUS ETES ABSENT LE JOUR DE L'ELECTION ?

Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration de vote.

L'électeur peut donner procuration avant le scrutin de deux façons :

- 1) En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- 2) En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.

Attention : depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.



CARTES ÉLECTORALES

Cette année, tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale fin mars.

Pour la première fois, un QR code figurera sur la carte électorale. Il renverra au site unique www.elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.

Vous pouvez ainsi en quelques clics :

- vérifier votre situation électorale,
- trouver votre bureau de vote,
- vous inscrire en ligne, jusqu'au 2 mars 2022, sur les listes électorales,
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Vie scolaire

Les élèves des écoles de Frethun ont participé à de nombreuses activités et à de nombreux enlèvements en ce début d'année.... L'allègement des restrictions sanitaires sur le dernier trimestre de l'année scolaire leur permettra sans doute d'en profiter encore plus !

Les maternelles Grande Section de Mme Vanthournout ont profité du plein air du parc paysager pour y organiser une course en relais et se sont ensuite adonné à un grand jeu de construction....



Les maternelles Petits et Tous Petits de Mme Leprince ont travaillé sur le thème de l'art avec « Bienvenue en mARTernelle », permettant aux enfants de découvrir chaque semaine un artiste contemporain et en dernier lieu de visiter le musée des Beaux-Arts de Calais et ont également pu assister à un spectacle au Channel



Toutes les maternelles se sont ensuite donné rendez-vous pour fêter ensemble le carnaval 2022. Déguisements, maquillages confettis et gouter au programme !!!!!



Vie scolaire

Les primaires ont pu eux aussi participer à de nombreuses activités et notamment faire du Foot, de la course d'orientation à la base de char à voile, du mini-golf, du tir à l'arc, du rugby, de la piscine, du Hip Hop avec l'artiste Nabil, découvrir le Street Art, ou encore perfectionner son anglais à l'école des langues....



Séjour à la neige

Cette année 36 Fréthunois ont profité d'un séjour à la neige d'une semaine organisé par la municipalité, du 5 au 12 Février, à Valloire en Haute Savoie.



Journal de Bord du petit Skieur

Dimanche 6 Février : La matinée fut réservée à la découverte du chalet et à l'installation dans les chambres. L'après midi rdv est donné pour récupérer le matériel de ski : Chaussures, casques, bâtons et bien évidemment les skis !

Lundi 7 Février : 1ère journée de Ski ! Direction les pistes d'essais avec le tire-fesses. C'est l'occasion pour les plus expérimentés de retrouver leurs marques et pour les débutants de découvrir les techniques.

Mardi 8 Février : au programme aujourd'hui : ski, ski et re ski pour tout le monde ! Les débutants progressent à vue d'œil, pendant que les confirmés continuent de parfaire leur technique en explorant le magnifique domaine de Valloire !

Mercredi 9 Février : Déjà arrivé à la moitié du séjour ! Le temps passe vite ! Une partie du groupe part en direction de la patinoire pour un grand moment de glisse, pour une autre partie c'est ballade en raquette dans les forêts alpines, et enfin pour les autres c'est le moment d'acheter quelques cadeaux et souvenirs.

Jeudi 10 Février : Au matin, même programme que la veille mais on inverse les groupes.... L'après-midi, retour sur les pistes et jour des tests de niveau de ski pour les confirmés.

Un peu de stress mais finalement tout le monde réussi !

Le reste de l'après-midi est consacré aux descentes sur les pistes du domaine

Au soir grande soirée dansante pour fêter la fin du séjour !

Vendredi 11 Février : retour vers Fréthun.....

Séjour à la neige



Un grand merci les enfants pour votre participation à notre sondage ! Vous avez été nombreux à nous répondre et dans l'ensemble vous avez tous beaucoup apprécié le séjour...au point, pour bon nombre d'entre vous, de vouloir y retourner l'année prochaine !

Vie périscolaire

Que ce soit en garderie, en cantine, au centre de loisirs, nos petits fréthunois passent de très bons moments en dehors de l'écoleEn garderie on a fêté le printemps et décorer les œufs et lapins de paques...



Au centre de loisirs on a passé de biens belles vacances !!!! Patinoire, réalité virtuelle ou encore ateliers créatifs étaient au programme...



Départ à la retraite

Après 26 ans de bons et loyaux services au sein du Service Technique et Espaces Verts de la commune, notre cher collègue Alain Tyteca a fait valoir ses droits à la retraite. Et c'est lors d'un moment de convivialité réunissant les élus, les collègues et la famille d'Alain, que Monsieur le Maire Guy Heddebaut a souligné que *les agents communaux comme Alain, contribuent par leur professionnalisme, à assurer quotidiennement notre sécurité, notre bien-être. Ils nous permettent de maintenir la qualité de nos routes, de nos espaces verts, de nos chemins communaux, de notre commune. Ils sont associés à l'embellissement de notre environnement et au bon déroulement des manifestations organisées sur la commune. Toutes les initiatives de la municipalité reposent sur la volonté commune des élus et des agents communaux à tendre vers un seul et même but : réaliser les équipements et mener des actions qui répondent aux attentes de nos concitoyens et qui sont susceptibles d'améliorer leur cadre et leurs conditions de vie. Permetts moi Alain, de profiter de ton départ à la retraite pour te remercier publiquement ainsi que tous tes collègues pour la qualité de votre travail réalisé quotidiennement. Belle et heureuse Retraite Alain !*

Bonne Retraite!

Bonne Retraite!

Dons en faveur des Ukrainiens – Merci aux Fréthunois



Vous avez été nombreux à vous mobiliser en faveur de la population ukrainienne et à venir déposer des dons en mairie. **MERCI A VOUS TOUS POUR VOTRE SOUTIEN ET VOTRE SOLIDARITE**

Bonnes pratiques

Nous avons la chance de vivre dans la magnifique commune de Fréthun. Parce que le monde évolue vite, nous devons nous assurer que nos habitudes, nos réflexes, nos gestes soient en adéquation avec le respect d'autrui et l'environnement. La convivialité, le bon voisinage, le respect de l'environnement, le maintien de notre qualité de vie doivent nous permettre de cohabiter ensemble en totale harmonie. Il nous appartient à nous, Fréthunoises et Fréthunois, de faire que notre village nous soit agréable et où il y fait bon vivre. Pour ce faire, chacun d'entre nous, doit y contribuer en respectant tout simplement son voisin, son environnement, son quartier...

Les travaux extérieurs de bricolage et de jardinage par les particuliers utilisant des outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière ou scie mécanique) sont autorisés uniquement :

Du lundi au vendredi : 8H30 à 12H00/14H30 à 19H30,

Le samedi de : 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00,

Le dimanches et les jours fériés de : 10H00 à 12H00



Les bruits de voisinage

Veillez à ne pas être l'auteur ou le complice de bruits, tapages diurnes ou nocturnes.

Ne laissez pas vos chiens divaguer dans les rues et/ou aboyer de façon intempestive de jour, comme de nuit.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

Vous êtes tenus de couper vos haies à l'aplomb de la limite de votre propriété et de ramasser les végétaux. Cette réglementation s'applique également pour les haies en bordure des voies communales. Vous devez également élaguer vos branches d'arbres qui gênent le voisinage ou gênent la voie publique.

Déchets sauvages : le dépôt ou l'abandon sur la voie publique d'ordures, de déchets, de matériaux, de vélos et trottinettes à jeter, ou de tout autre objet de quelque nature qu'il soit, seront verbalisés. Cette infraction est en effet punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 2ème classe en référence à l'article R-632-1 du code Pénal (entre 38 et 150€). Les déchetteries de Calais et Peuplingues sont à votre disposition

Les déjections canines : munissez-vous de sacs pour ramasser les excréments de vos animaux domestiques sur les trottoirs et les chemins piétonniers ! La propreté urbaine est aussi une affaire de citoyens. Des canisettes ont été installées à plusieurs endroits sur la commune. Les déjections canines sont interdites sur les voies et les espaces publics. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention de 68 euros qui peut être majorée par la municipalité

Du coté des Associations



Chers Grand parents, nous faisons un appel à votre générosité en faveur de nos écoliers : vous avez plus de 50 ans et vous désirez consacrer une partie de votre temps aux enfants de nos écoles afin de leur permettre de développer le goût de la lecture, tout en leur donnant une chance de tisser des liens avec vous ? **DEVENEZ BENEVOLE auprès de l'association LIRE ET FAIRE LIRE.** Nos écoles manquent cruellement de lecteurs/lectrices et les directrices d'école vous diront ô combien les enfants apprécient ces lectures !!!!! Contactez l'école maternelle pour de plus amples renseignements !

Du côté des Associations

Du côté de nos associations sportives, l'activité re-bat enfin son plein !!! N'hésitez pas à contacter les présidents d'associations si vous souhaitez vous inscrire et/ou inscrire vos enfants.

Pour le football, contacter Mr Chevalier Olivier – Président du Frethun FC par mail à fc.580447@lfhf.fr

Voici nos U6-U7-U10 et U11 de cette année....



Vous souhaitez faire de l'aéromodélisme en salle, de l'Aiki Justu, de la danse, du Qi Gong du bâton, du twirling bâton, du fitness, du badminton, de la country danse, de l'expression théâtrale, ou encore de la création déco..... Contactez le Président de l'association Omnisports de Frethun, Mr Crombez Patrick à patoche62.pc@gmail.com



Aéromodélisme en salle



Aiki Jutsu



Qi Gong du bâton



Groupes de Danse

Twirling Bâton

Etat Civil

Sur le 1^{er} Trimestre de l'année 2022, il y a eu sur la commune de Frethun :

Naissances : 2

Pacs : 0

Baptêmes : 1

Mariages : 1

Décès : 2

Madame Victoria DHAUSSY Epouse BUSIN, le 26/01/2022

Madame Paulette CASTRE Epouse DHERBOMEZ, le 15/02/2022

A noter dans vos agendas....



De nombreux événements seront organisés prochainement sur la commune, entre autres....

(sous réserve des conditions sanitaires en vigueur)

18 Avril 2022 : Chasse aux œufs de Pâques



La municipalité organise une grande
CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

pour les enfants de Frethun
âgés de 2 à 10 ans,

LE LUNDI 18 AVRIL 2022 À 10H30
RENDEZ-VOUS AU PARC DERRIÈRE L'ÉCOLE MATERNELLE

Tous les œufs récoltés par les petits et les plus grands seront regroupés et redistribués équitablement entre tous les enfants.
Nous vous attendons tous très nombreux.

Le Maire et
le Conseil Municipal

N'oubliez pas ton panier



Attention ! Lors de cette manifestation, les enfants sont et restent sous la responsabilité de leurs parents.

8 Mai 2022 : InterDistrict Basket Garçons U11 Gymnase

INTER-DISTRICT U11
POUSSINS & POUSSINES

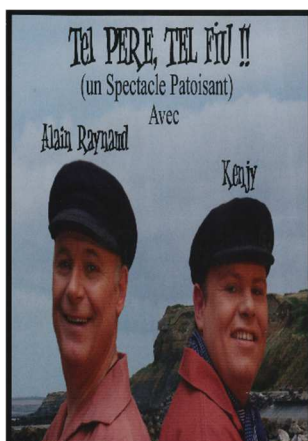


Dimanche 8 mai 2022

FRETHUN - CALAIS

FILLES : Salle Jacob - 31 rue de Quebec - CALAIS
GARÇONS : Salle Hochart - rue Principale - FRETHUN

14 Mai 2022 : Repas spectacle « Patoisant » organisé par le comité des Fêtes



Mi Mai 2022 : Lancement du concours des maison fleuries 2022



A noter dans vos agendas (suite)

25 Juin 2022 : Kermesse des écoles au gymnase avec stands, danses et chants au programme. Buvette et restauration sur place



26 Juin 2022 : Brocante Rue Principale organisée par le Club Plus



14 Juillet 2022 : Fête communale « Frethun en Fête » au gymnase avec repas spectacle suivi d'un feu d'artifice.



28 Aout 2022 : Brocante Cité du Détroit & Résidence Les Argilières organisé par le Comité des Fêtes



Et bien d'autres événements à venir encore.....

- ✓ En Septembre : Exposition des maquettes de l'association Maquette Opale Club
- ✓ En Octobre : Exposition sur l'Ancien Frethun
- ✓ En Novembre : Sortie des Aînés....
- ✓ En Décembre : Village de Noël, Spectacle des Ecoles et Colis de Noël.....

Nous espérons vous voir participer en nombre à toutes ces festivités ! A très Bientôt !

L'équipe municipale



Le Conseil Municipal se réunit au moins une fois par trimestre.
Les comptes rendus sont affichés en mairie et sur le site internet www.frethun.fr
rubrique *Vie Municipale – Le Conseil Municipal*.
Mairie de Frethun – 67 rue de la Mairie – 62185 Frethun
☎ 03 21 85 28 65 – mairie.frethun@orange.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Directeur de publication : Guy Heddebaut / Conception, photos et illustrations : Céline Guilbert / Impression :
Imprimerie Cache Balinghem en 520 exemplaires

